



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 7 AVRIL 2022 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D21 - Musée des Cordeliers - Programmation 2022

Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Natacha MICHEL, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Jocelyne PELETTE, Anne-Marie BREDECHE, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Micheline JULIEN, Ludovic BOUTILLIER formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 6

Patrice BOUCHET à Cyril CHAPPET ; Houria LADJAL à Myriam DEBARGE ; Mathilde MAINGUENAUD à Matthieu GUIHO ; Denis PETONNET à Cyril CHAPPET ; Julien SARRAZIN à Philippe BARRIERE ; Patrick BRISET à Ludovic BOUTILLIER

Absents excusés : 2

Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Hénoc CHAUVREAU

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Fabien BLANCHET

Mme la Maire constate que le quorum (10) est atteint (loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 prorogeant jusqu'au 31 juillet 2022 le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire) et ouvre la séance.

N° 21 - Musée des Cordeliers - Programmation 2022**Rapporteur : M. Cyril CHAPPET**

Le Musée des Cordeliers poursuit son ancrage au sein de la collectivité et continue de favoriser son accès à tous, à travers de nombreuses activités valorisant les Histoires d'ici et Culture d'ailleurs qui forment son identité. Ses actions participent également au rayonnement de la ville. Sa programmation 2022, qui inclut celle de la Micro-Folie Saint-Jean-d'Angély, atteste de son dynamisme pour offrir un service culturel de qualité au plus grand nombre.

CONSERVATION-RESTAURATION

En 2022, le musée prévoit de faire restaurer trois pièces textiles chinoises et vietnamiennes reçues en don le 12 août 2021 du collectionneur Éric Deschamps. Elles figureront par rotation dans le prochain circuit permanent.

La veste chinoise en soie brodée orange, de coupe évasée, croisée à droite, brodée de personnages féminins, de décors de jardin et de motifs animaux et végétaux, présente sur son encolure une importante tâche brune à atténuer. Les déchirures sur le col et sous les manches sont à consolider. Une partie des broderies de satin blanc sur l'application de l'épaule droite est à refixer.

La ceinture chinoise en satin de soie présentant un motif d'étoiles et trois idéogrammes en fils de papier doré, ainsi que trois cartouches à décor d'oiseaux, de fleurs et de papillons, est à dépoussiérer. Les fils dorés soulevés sont à refixer.

L'étoffe vietnamienne de type ornement de dais ou étendard à usage culturel en soie brodée à décor de dragons et de miroirs cerclés de laiton, est à dépoussiérer. Les bandes de lamé bleu des bordures sont à reprendre et les miroirs qui le nécessitent à refixer.

En terme de conservation préventive, l'institution souhaite acquérir du matériel pour confectionner de nouvelles boîtes de conditionnement des objets préservés, ainsi que du film mousse et des protections pour le transport des œuvres en voie de prêt ou de restauration.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES**Du 1^{er} janvier au 5 septembre 2022 : Exposition « L'Odyssée du cognac angérien »**

L'exposition « L'Odyssée du cognac angérien », réalisée grâce aux prêts d'une trentaine de partenaires publics et privés, sera présentée jusqu'au 5 septembre. Retraçant l'histoire des maisons de cognac angériennes de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle à aujourd'hui, elle a déjà accueilli 5 877 visiteurs en 2021.

D'octobre 2022 à septembre 2023 : Exposition « Des costumes pour lire le monde »

Cette exposition, proposée par l'association Parole & Patrimoine, présentera plus de 300 costumes et accessoires de femmes, d'hommes et d'enfants de la fin du XVIII^{ème} au début du XX^{ème} siècle, majoritairement issus de collections du Sud-Ouest, dont celle du musée. La présentation, qui prendra place dans l'ensemble des salles d'exposition temporaire et permanente de l'institution, explicitera les rapports des costumes à la société.

EXPOSITIONS-DOSSIERS EN PARTENARIAT

Du 9 au 23 septembre 2022 : Exposition de photographies de Janna Gregori sur le peuple tzigane, en partenariat avec l'A4

Au mois de septembre, en partenariat avec l'A4, le musée accueillera dans son circuit permanent, une vingtaine de photographies de Janna Gregori, photographe formée à l'Université des Beaux-Arts d'Indiana aux États-Unis et à l'École des Arts Décoratifs de Strasbourg. Ses clichés explorent le mode de vie de la communauté manouche, dont elle défend l'humanité face aux préjugés.

Du 14 septembre au 2 octobre 2022 : Exposition de photographies de l'atelier de Saint-Aubert, en partenariat avec François Rochon

Deuxième quinzaine de septembre, à l'occasion des Journées du patrimoine, la salle pédagogique du musée accueillera, sur la proposition de François Rochon, petit-fils du fondateur de l'atelier de carrosserie angérien Saint-Aubert, une exposition de photographies sur cette entreprise centenaire toujours en activité.

Du 30 novembre au 11 décembre 2022 : Exposition de tableaux de peintres en situation de handicap, en partenariat avec l'ADAM

En 2022, dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées et pour souligner l'accessibilité du musée, l'association ADAM souhaite renouveler son expérience de l'année 2021 en proposant une nouvelle exposition de tableaux d'artistes en situation de handicap. Marie Begey, dont les tableaux ont été exposés du 1^{er} au 12 décembre 2021, sera la marraine de l'opération.

AUTRE PARTENARIAT

Le Musée Ernest Cognacq de Saint-Martin-de-Ré propose aux musées de Nouvelle-Aquitaine de faire bénéficier de la gratuité d'entrée à leurs personnels, par le biais d'une carte Pass-salariés. Le Musée des Cordeliers souhaite s'inscrire dans cette dynamique pour offrir la possibilité aux agents de découvrir librement ce lieu. Un tarif réduit est proposé aux conjoints.

ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

Du 1^{er} au 3 avril, la thématique « Au cœur du patrimoine vivant » de la 16^{ème} édition des Journées des Métiers d'art, sera l'occasion de valoriser la collection d'horloges, de pendules et de montres du musée. Dimanche 3 avril, Jean-François Moinet de l'Atelier d'Horlogerie ancienne et d'Art de Chaniers, récemment labellisé *Entreprise du Patrimoine Vivant*, partagera avec le public son expertise sur le sujet.

Du 18 au 22 mai, à l'occasion de la Fête de la Nature, l'institution exposera pour la première fois sa collection de tableaux d'Alice Carissan (1869-1964), artiste spécialisée dans la peinture des fleurs ayant vécu à Saint-Jean-d'Angély la majeure partie de sa vie.

Samedi 22 mai, à l'occasion de la Nuit Européenne des Musées, le musée proposera deux actions illustrant ses deux volets identitaires. À partir de 15 heures, l'association Les Sahariens-La Rahla interviendra au sein de l'Espace scénique de la Micro-Folie pour deux conférences sur les explorations sahariennes, dans le cadre du centenaire de la Première Traversée du Sahara (1922-1923). En soirée, la comédienne Stéphanie Roumegous personnifiera pour une seconde visite

théâtralisée Léontine Ida Irma Motard, veuve Robert, femme négociante de la première moitié du XX^{ème} siècle.

Pour les Journées européennes du Patrimoine, les 17 et 18 septembre, un nouveau Cluedo à l'effigie d'Angériennes singulières sera organisé.

PROGRAMME PLURIANNUEL DE MÉDIATION GRAINES D'ARTISTES

En 2022-2023, « Graines d'artistes », programme pluriannuel de démocratisation culturelle et de sensibilisation à l'art en faveur des établissements scolaires des Vals de Saintonge, sera reconduit. Fruit d'un partenariat entre la Ville de Saint-Jean-d'Angély, l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture (DRAC Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers), il fait l'objet d'un soutien financier dans le cadre du Parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) accompli par chaque élève et est soutenu par l'association ADAM et ses mécènes. Chaque année, plus de 220 élèves en moyenne en bénéficient.

SPECTACLES VIVANTS À LA MICRO-FOLIE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

En 2022, il est prévu d'accueillir de nouveaux spectacles à la Micro-Folie Saint-Jean-d'Angély. Dimanche 23 mai, pour la Fête de la Nature, la compagnie *Les chanteurs d'oiseaux* proposera une balade sifflée le long de la Boutonne. À l'occasion de la Fête de la Musique, Cotchei et Lobo El improviseront rap et slam en regard des œuvres du musée numérique. Au cours de l'été, la compagnie *Adrien M et Claire B* interviendra pour deux expositions d'affiches et de livres pop up en réalité augmentée, et pour des ateliers de médiation. Des concerts de jazz compléteront la saison estivale.

Mi-septembre, en écho aux Journées du Patrimoine, il est prévu de programmer le spectacle « Camille Claudel, nos enfants de marbre », de la compagnie *Ka Théâtre*. Enfin, au mois d'octobre, la compagnie *David Wahl* devrait jouer son spectacle « Histoires de fouilles ».

Le budget nécessaire à l'ensemble des activités de ce programme est inscrit sur le Budget Primitif 2022.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver ce programme d'activités ;
- d'autoriser Mme la Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ces actions et partenariats ;
- d'autoriser Mme la Maire ou son représentant à solliciter l'aide de l'État (DRAC), de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Charente-Maritime et de Vals de Saintonge Communauté, aux taux les plus élevés possibles, pour les dépenses de conservation-restauration des collections et du programme pluriannuel de médiation « Graines d'artistes ».

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (27) :

- **Pour : 27**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20220407-
2022_04_D21-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 8 avril 2022

Affiché le 8 avril 2022

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.